## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le 4 mai 2023

## Alerte sur la liberté d'expression en Auvergne-Rhône-Alpes :

Les organisations professionnelles du spectacle vivant dénoncent la suppression des subventions au Théâtre Nouvelle Génération après les critiques publiques de son directeur sur les méthodes de l'exécutif régional

Le 28 avril dernier, lors d'une conférence de presse organisée pour présenter les grandes lignes de la politique culturelle de la Région, la vice-présidente à la culture du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a indiqué que la subvention du Théâtre Nouvelle Génération (centre dramatique national) serait entièrement supprimée.

Cette annonce intervient juste après une <u>tribune publiée par le SYNDEAC</u> <u>le 18 avril dernier</u>, dans laquelle le directeur du TNG, Joris Mathieu, dénonce la "culture de la peur" entretenue par l'exécutif régional, et <u>une interview</u> <u>avec Telerama parue le 20 avril.</u>

Les propos tenus lors de la conférence de presse et rapportés dans la presse sont les suivants : "Nous avons bien entendu les propos et les désaccords du directeur et nous avons fait le choix de retirer l'intégralité du financement à cette structure".

Après de longs mois d'absence de dialogue et de concertation, il semble qu'une nouvelle étape a été franchie ce vendredi par la Région Auvergne Rhône Alpes par ces propos.

Nous, représentants des organisations professionnelles du spectacle vivant, dénonçons ces propos et les méthodes qui les sous-tendent car :

- ils sanctionnent la prise de parole d'un metteur en scène dans l'exercice de sa liberté d'expression. En France, nul ne doit être intimidé ou discriminé en raison d'une appartenance ou d'une prise de position politique ou syndicale.
- ils sanctionnent une prise de parole syndicale en coupant les moyens à la structure dirigée par un membre du conseil national du syndicat qui a publié la tribune. Cela ne peut qu'être perçu comme des représailles et valide par là même le raisonnement porté dans cette même tribune.
- ils opposent les professionnels entre eux, accordant des bons et des mauvais points de comportement.

Nous affirmons la solidarité professionnelle de notre secteur face à cette attaque visant Joris Mathieu et le théâtre qu'il dirige. Nous affirmons notre attachement à la liberté d'expression, à la liberté de création et à la liberté de diffusion qui doivent être garanties par les collectivités. Nous affirmons notre attachement aux libertés syndicales.

Nous restons mobilisés autour de la politique culturelle de notre région : stop à la fragilisation du spectacle vivant et de ses emplois, stop aux discriminations, aux intimidations et aux décisions arbitraires.

## Syndicats et organisations professionnelles signataires:

CGT Spectacle Fédération nationale des arts de la rue, FEVIS, France Festivals, Groupe des 20, Le Maillon, Les Forces Musicales, PROFEDIM, Regroupement des compagnies de danse Auvergne-Rhône-Alpes, SMA, SNAPAC-CFDT, SNMS, SNSP, Sud Culture Solidaire AURA, SYNDEAC, Synavi